ecf
FORMATIONS
PROGRAMME DE FORMATION

Certification des systèmes de caisses : preparer la nouvelle obligation de Certification selon le planning imposé au 31 aout 2025

Contexte et problématiques liés à la formation

Depuis le 16 février 2025, tous les systèmes de caisse doivent être certifiés. En effet, la loi de finance pour 2025 a supprimé la possibilité pour les éditeurs de s'auto attester.

Nombreux sont les éditeurs et les entreprises qui vont devoir se mettre en conformité.

Méthodologie pédagogique et supports utilisés

- ❑ Un Quiz ou QCM de positionnement est envoyé avant, et/ou pendant la formation. Un Quiz d'évaluation finale est envoyé après la formation
- ❑ Support de formation pour le participant (transmis par mail ou via une plateforme dédiée avant la formation)
- ❑ Diaporama PowerPoint projeté pendant la formation
- ❑ Illustrations / Exercices d'application, cas pratiques, mises en situation avant et/ou pendant la formation
- ❑ L'apprentissage se consolide par l'intéraction collaborative permanente durant la formation
- ❑ Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert

Publics, prérequis, niveau

Publics cibles : Experts-comptables, responsables SI et responsables clientèles

Prérequis : Aucun

Matériel nécessaire :

Ordinateur ou tablette, connexion Internet stable, navigateur à jour, webcam et micro fonctionnels. Casque audio recommandé pour les classes virtuelles. Accès à la plateforme ou au lien de connexion transmis au moins 2 jours avant le démarrage.

Niveau d'expertise :

- ❑ Fondamentaux

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation des acquis

Le suivi pédagogique est assuré à distance au moyen des outils de classe virtuelle, de la plateforme ou des ressources mises à disposition. Le formateur ou le référent pédagogique suit la progression, les activités réalisées et les échanges avec les participants selon les modalités prévues.

Évaluation des connaissances et des acquis :

Avant la formation : un questionnaire de positionnement est envoyé pour identifier les attentes et le niveau initial.

Pendant la formation : démo, quiz, cas pratiques, mises en situation et échanges synchrones ou synchrone.

À l'issue de la formation : QCM, quiz final permettant de mesurer les acquis, la progression pédagogique et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation.

Évaluation de la satisfaction :

Un questionnaire de satisfaction est transmis à l'issue de la formation afin d'évaluer la qualité de l'action, l'animation, les supports, l'organisation et l'atteinte des objectifs.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de :

- ✓ Savoir définir le champ d'application de l'obligation de certification/attestation
- ✓ Connaître la réglementation et les dernières précisions de l'administration fiscale (BOFIP).

Dates et lieux de formation

- ❑ 06/07/2026 - Distanciel

Délai d'accès : selon les dates programmées, les places disponibles et la validation administrative de l'inscription.

Durée, horaires et format

Durée de la formation : 3 heures
Plages horaires : 09H30-12H30
Format : FOAD (CLASSE VIRTUELLE)

Nombre de participants maximum : 20

Formateur(trice)

- ❑ **Olivier MISSEMER**
  Expert-comptable honoraire
  Consultant CFCI et conformité fiscale des SI auprès des entreprises et des experts-comptables.

Les plus de la formation

Un format souple permettant de se former à distance tout en conservant un cadre pédagogique structuré.

Des ressources accessibles pour progresser selon le rythme prévu par le parcours.

Des quiz et activités permettant de mesurer progressivement les acquis.

Un accompagnement pédagogique adapté aux contraintes des professionnels.

Une formation pensée pour concilier montée en compétences et organisation professionnelle.

Un support complet est remis à chaque participant, incluant les dernières évolutions

Attestation et documents remis

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation, sous réserve de participation effective en totalité et de réalisation des évaluations prévues.

Documents remis: support participant, ressources pédagogiques, exercices, annexes, quiz / QCM selon le format.

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation.

Complétez votre questionnaire préparatoire.

Votre formateur recevra votre évaluation et vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

PLAN DETAILLE DE LA FORMATION	Depuis le 16 février 2025, tous les systèmes de caisse doivent être certifiés. En effet, la loi de finance pour 2025 a supprimé la possibilité pour les éditeurs de s'auto attester. Nombreux sont les éditeurs et les entreprises qui vont devoir se mettre en conformité. La DGFiP a apporté des précisions sur les délais très courts et conditions strictes appliquées aux éditeurs ayant auto-attesté leurs systèmes de caisses. o Qui est concerné ? o Quels "produits logiciels" sont concernés ? o Quelle preuve est dorénavant acceptée pour démontrer la conformité d'un logiciel enregistrant des transactions B2C ? o Où vérifier la détention d'une preuve de conformité ? o Quel lien existe entre les logiciels de caisse et la réforme de la facturation électronique ? o Comment se faire certifier ? o Nouveau calendrier o Sur qui pèsent les obligations d'archivage des données o Comment comptabiliser les Z de caisse ? L'expert-comptable doit informer ses clients utilisant des caisses avec auto-attestation de l'éditeur, et les accompagner pour obtenir un certificat du LNZE ou INFOCERT dans les délais imposés par l'administration. Il s'agit d'un devoir de conseil pour éviter à l'utilisateur d'un système non certifié une amende renouvelable tous les 60 jours jusqu'à sa mise en conformité.
Conclusion	Synthèse des points clés, réponse aux questions et validation des acquis.
Plan des annexes	Cas pratiques, fiches mémo, ressources complémentaires.
Tarifs inter	Non adhérent : 306 € TTC Adhérent ECF Pack bleu : 240 € TTC Adhérent Pack Or/Argent/Platinium : 186 € TTC Adhérent ANECS/CJEC étant aussi adhérent ECF : 144 € TTC

[Travaux demandé et temps estimé]

Séquences pédagogiques	Visionnage de vidéos / participation à la classe virtuelle	2h30
Supports et ressources	Lecture de supports, fiches pratiques ou ressources complémentaires	0h30
Activités	Quiz, exercices d'application, cas pratiques ou travaux écrits	0h30
Temps total apprenant	3h30	

[Modalités de Suivi et d'évaluation spécifiques]

Suivi de connexion	La participation est suivie au moyen de feuilles d'émargement électroniques et/ou de relevés/journaux de connexion horodatés.
Suivi pédagogique	Le formateur suit la progression, les réponses aux quiz, les activités et les échanges réalisés pendant la formation. Un point de suivi peut être organisé par mail, téléphone, tchat ou visio selon le format.
Évaluation des acquis	Questionnaire de positionnement en amont, quiz intermédiaires pendant le parcours, puis QCM final, cas pratique ou restitution selon la nature de la formation.
Évaluation de l'action	Questionnaire de satisfaction à chaud, et évaluation à froid si prévue dans le dispositif.
Accompagnement pédagogique et technique	Un contact administratif, un contact pédagogique et une assistance technique sont identifiés avant le démarrage. Les consignes de connexion, prérequis matériels et procédure d'incident sont communiqués aux participants avant la formation.
Procédure en cas d'incident technique	1. Vérifier la connexion et tenter une reconnexion. 2. Contacter l'assistance technique par mail ou téléphone. 3. Informer le formateur ou le référent pédagogique. 4. En cas d'incident durable, une solution de rattrapage peut être proposée selon les modalités prévues.
Validation	Une attestation de fin de formation est délivrée sur la base de la participation effective et de la réalisation des évaluations prévues.

[MOYENS D'ORGANISATION, D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ASSISTANCE]

CONTACT ADMINISTRATIF	CONTACT PÉDAGOGIQUE	ASSISTANCE TECHNIQUE
ECF Formations Inscriptions, conventions, convocations, programme, support, attestations. Mail : formations@e-c-f.fr Tél. : 01 47 42 08 60 Du lundi au vendredi, 9h-17h.	Vous avez des questions sur le contenu, les exercices et les notions abordées ? Réponse apportée directement ou relayée au formateur. ❑ **Olivier MISSEMER**	Service support ECF Formations Vous rencontrez une difficulté technique ? Accès plateforme, connexion, son, vidéo, incident technique, accès aux ressources ? Mail : formations@e-c-f.fr Tél. : 01 47 42 08 60.
Accessibilité	Toutes nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. Afin d'étudier les besoins d'adaptation, les participants sont invités à contacter le référent handicap en amont de la formation. Référent handicap ECF Formations : formations@e-c-f.fr — 01 47 42 55 74	